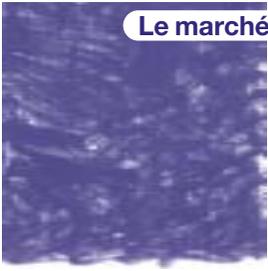


Le marché des communications électroniques

CHAPITRE 1

Le marché français en 2003

I. LE MARCHÉ EN VALEUR	17
II. LE MARCHÉ EN VOLUME	19
A. Introduction	19
B. Analyse par grandes catégories de services	20
C. Conclusion	23
III. L'IMPORTANCE DU SECTEUR	24
A. Chiffre d'affaires des télécommunications et Produit Intérieur Brut	24
B. L'investissement	25
C. L'emploi chez les opérateurs (hors FAI)	25
IV. LA CONSOMMATION DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	26
A. La consommation des ménages selon l'INSEE	28
B. L'équipement des ménages	28
V. L'ÉVOLUTION DES PRIX DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	29
A. Les paniers de consommation	29
B. L'évolution des tarifs d'interconnexion	30
C. Le budget "Télécom" des ménages	30



Le marché français en 2003

I. LE MARCHÉ EN VALEUR

2003 a été une année de stabilisation de la croissance du chiffre d'affaires du secteur des services de télécommunications (hors interconnexion et prestations entre opérateurs) qui atteint près de 35 milliards d'euros. La croissance s'est établie à 3,3%, contre 3% en 2002. Jusqu'en 2001, le marché dans son ensemble avait enregistré des progressions voisines de 10% en valeur.

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2003*	Evolution (%)
Téléphonie fixe	14 631	14 375	14 030	13 448	-4,1 %
Internet bas débit	731	1 119	1 186	1 329	+12,1 %
Services mobiles	7 789	10 028	11 788	13 269	+12,6 %
Ensemble de la téléphonie	23 151	25 522	27 003	28 046	+ 3,9 %
Services avancés	1 842	1 810	1 862	1 803	-3,2 %
Liaisons louées	2 011	2 328	2 261	2 273	+0,5 %
Transport de données	530	676	506	536	+ 5,9 %
Renseignements et revenus accessoires	319	342	344	358	+ 4,1 %
Ventes et locations de terminaux	1 760	2 072	1 753	1 817	+ 3,7 %
Hébergement et centres d'appels	20	43	34	32	-5,9 %
Ensemble des services de télécommunications	29 633	32 793	33 763	34 866	+ 3,3 %

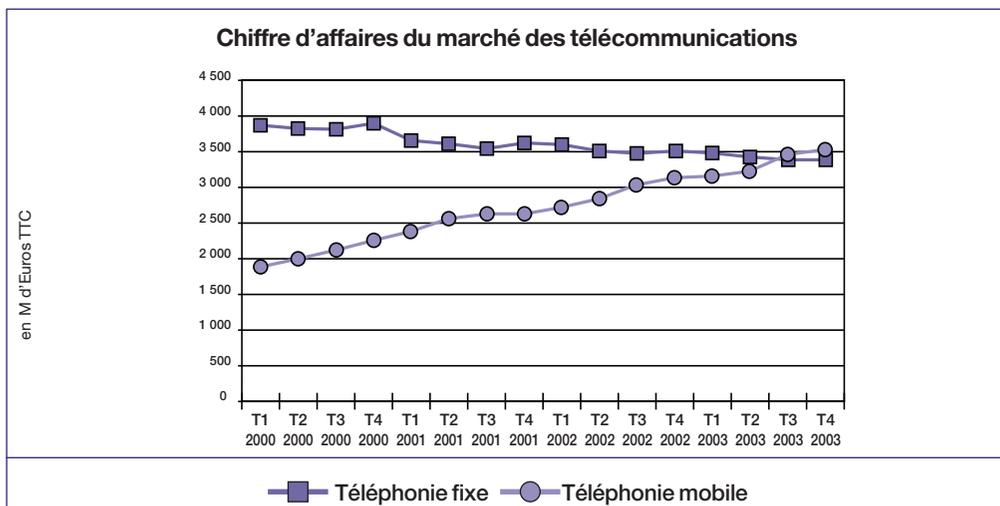
*Estimations provisoires, les estimations définitives seront publiées dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005
Source : ART, Observatoire des marchés.

Notes :

- en ce qui concerne Internet, le chiffre d'affaires est réduit au périmètre des opérateurs déclarés, mais il inclut à la fois les CA auprès des clients finals et le CA auprès des fournisseurs d'accès à Internet (FAI) non déclarés. Il est donc sous-évalué par rapport au CA total sur le marché final car il ne couvre pas la valeur ajoutée des FAI non déclarés. Selon l'enquête de l'Insee menée auprès de l'ensemble des entreprises de la branche des télécommunications, y compris les fournisseurs d'accès non déclarés, la fourniture d'accès à Internet en France a généré 2,5 milliards de chiffre d'affaires en 2002 ;
- les services mobiles comprennent la téléphonie mobile (y compris les revenus des SMS), la radiomessagerie, les réseaux mobiles professionnels ;
- les services avancés (numéros à coûts ou à revenus partagés, kiosque audiotel ou télématique, etc) sont bruts des reversements, c'est-à-dire qu'ils incluent la partie du chiffre d'affaires qui est reversée par les opérateurs aux entreprises fournisseurs de service ;
- Le transport de données est sous-évalué car des sociétés non déclarées (c'est-à-dire non titulaires d'une autorisation, comme Transpac du groupe France Télécom par exemple) réalisent une part significative des revenus de la transmission de données. A titre indicatif, la part des sociétés déclarées n'en représentait qu'un quart en 2002, pour un montant total de 2,2 milliards d'euros (hors transport de données sur réseaux mobiles) .

L'année 2003 a confirmé et amplifié les grandes tendances structurelles observées depuis quelques années sur le marché des télécommunications. La téléphonie fixe n'a cessé de diminuer depuis 1998, et l'année 2003 conforte cette évolution puisque la baisse atteint 4,1% en valeur et 4,2% en volume (en millions de minutes). A contrario, la téléphonie mobile et Internet ont permis de compenser très largement ces baisses avec des croissances de l'ordre de 12% en valeur.

Au 3^{ème} trimestre 2003, les revenus de la téléphonie mobile ont dépassé ceux de la téléphonie fixe



Source : ART

Le recul du marché de la téléphonie fixe en France (phénomène constaté également dans les autres pays européens) semble être une tendance de fond et s'exercer essentiellement au profit de la téléphonie mobile. Une part grandissante d'abonnés substitue le mobile à leur ligne fixe pour une partie de leurs appels. Certains abonnés vont même jusqu'à résilier leur ligne fixe. Le parc global de lignes fixes a ainsi régressé en 2003.

La téléphonie mobile a été incontestablement en 2003 le moteur de la croissance du marché des télécommunications. En hausse de 12,6% par rapport à 2002, ses revenus atteignent désormais ceux de la téléphonie fixe (13 milliards d'euros pour chacun des deux segments). Le volume de communications échangées au départ des réseaux mobiles continue à augmenter fortement (+21,2% en 2003), à un rythme voisin de celui des années précédentes. Désormais, ces communications représentent plus d'un tiers des échanges vocaux, contre moins d'un quart en 2000. Ce secteur dispose encore de relais de croissance avec les nouveaux services multimédia (accès à l'Internet mobile, SMS, MMS, services à forte valeur ajoutée ou interpersonnels, etc).

Le marché de l'Internet, en augmentation globale en valeur de 12% sur la période, a été dopé par le développement des accès à haut débit. Ce secteur est l'un de ceux où la concurrence entre opérateurs s'est exercée avec le plus de force, amenant au cours de l'année 2003 à la fois une grande diversité des offres et des baisses importantes des tarifs proposés aux clients. Les volumes de communications via Internet deviennent plus difficiles à mesurer par l'intermédiaire des minutes de communications, car les abonnements à Internet à haut débit, qui connaissent une très forte croissance, ne donnent pas lieu à ce type de mesure. Aussi, les volumes échangés via Internet bas débit, qui augmentent à nouveau en 2003 de 6,3%, ne représentent plus qu'une partie de plus en plus réduite de cette activité. A la fin 2003, Internet bas débit a rassemblé 7 millions de clients actifs, soit presque 500 000 de moins qu'un an auparavant, et Internet haut débit 3,5 millions d'abonnés, soit près de deux millions de plus qu'à la fin 2002.

II. LE MARCHÉ EN VOLUME

A. Introduction

Le secteur des télécommunications se caractérise par une offre de service très diversifiée aussi bien à destination du grand public qu'auprès des professionnels et des entreprises. En outre, la rapidité des développements technologiques conduit aujourd'hui à une forte croissance des nouveaux services, notamment dans le domaine de l'Internet et des mobiles. Dans ces conditions, il est difficile d'établir de manière incontestable un indicateur représentatif de la croissance en volume du marché dans son ensemble.

Fixe

Le recul du marché de la téléphonie fixe en France semble être une tendance de fond.

Mobile

La téléphonie mobile a été incontestablement en 2003 le moteur de la croissance du marché des télécommunications.

Internet

Le marché de l'Internet, en augmentation globale en valeur de 12% sur la période, a été dopé par le développement des accès à haut débit.

Il est toutefois possible, pour les principaux usages, de dégager quelques indicateurs de mesure de la consommation ; ils portent sur :

- la téléphonie au départ des réseaux fixes ou au départ des réseaux mobiles ;
- Internet ;
- la messagerie interpersonnelle, notamment les SMS au départ des réseaux mobiles.

B. Analyse par grandes catégories de services

Cette analyse reste encore sommaire ; elle ignore en effet les usages, essentiellement professionnels voire intermédiaires, correspondant aux liaisons louées et aux transmissions de données à caractère professionnel. Ce domaine reste mal appréhendé à la fois parce que les enquêtes de l'ART, qui ne portent à ce stade que sur les opérateurs autorisés, ne captent pas la production de l'ensemble des acteurs et parce qu'il est intrinsèquement complexe : grande variété de débits en ce qui concerne les liaisons louées, absence d'unité d'œuvre claire en ce qui concerne les usages de transmission de données.

1. La téléphonie

Une grandeur caractéristique de la consommation en services de téléphonie est le volume de communications au départ des réseaux. Le tableau ci-dessous en constitue une synthèse :

- en ce qui concerne les réseaux fixes, le chiffre indiqué correspond aux communications au départ d'un réseau fixe et à destination d'un réseau fixe, d'un réseau mobile ou de l'international ainsi qu'aux communications établies au départ des publiphones et par le moyen de cartes ;
- en ce qui concerne les réseaux mobiles, le chiffre indiqué correspond à l'ensemble des communications téléphoniques établies au départ d'un réseau mobile.

Volume de communications au départ des réseaux

	2000	2001	2002	2003	Unités
Au départ des réseaux fixes	121 949	118 481	112 456	107 778	millions de minutes
Evolution		-2,8%	-5,1%	-4,2%	%
Au départ des réseaux mobiles	35 437	44 419	51 844	62 821	millions de minutes
Evolution		25,3%	16,7%	21,2%	%
Ensemble	157 386	162 900	164 300	170 599	millions de minutes
Evolution		3,5%	0,9%	3,8%	%

Source : ART

Ce tableau fait apparaître le maintien d'une croissance, modérée, de la téléphonie dans son ensemble (de l'ordre de 2,7 % par an en moyenne entre 2000 et 2003) mais avec un incontestable déplacement de la consommation des réseaux fixes vers les réseaux mobiles.

2. L'Internet

L'Internet se développe sous deux formes :

- l'Internet bas débit correspondant aux communications téléphoniques établies principalement au départ des réseaux fixes en vue d'une connexion à un service d'accès à Internet ; cette modalité a connu un fort développement à la fin des années 90 ;
- l'Internet haut débit, correspondant aux offres d'accès à Internet sur réseaux câblés et via l'ADSL dont le développement est plus récent et la croissance la plus vive, et qui apparaît comme un substitut à l'Internet bas débit.

Le tableau ci-dessous résume les principaux chiffres-clé

	2000	2001	2002	2003	Unités
<i>Internet bas débit</i>					
Nombre d'abonnés	5 263	6 385	7 469	7 000	milliers
Volumes	28 903	52 446	66 831	71 072	millions de minutes
Evolution des volumes		81,5%	27,4%	6,3%	%
<i>Internet haut débit</i>					
Nombre d'abonnés	197,9	601,5	1 591,0	3 524,7	milliers
Evolution		203,9%	164,5%	121,5%	%

Source : ART

Le nombre d'abonnés bas débit, même s'il constitue une indication sur la pénétration de l'usage de l'Internet, est faiblement représentatif de l'intensité d'usage. Le volume de communications est par contre un bon indicateur de l'usage de l'Internet bas débit. On peut observer qu'après une période de fort développement, cet indicateur a connu une croissance modérée en 2003, de 6,3 %. Il reste que les volumes de communications sont significatifs : le volume de communications Internet bas débit a représenté en 2003 pratiquement les 2/3 des volumes de téléphonie sur le réseau fixe.

La relative stagnation des volumes d'Internet bas débit s'explique naturellement par le développement de l'usage des offres à haut débit, compte-tenu notamment de leurs qualités propres en termes de facilité d'utilisation et du caractère forfaitaire de la tarification.

Il est délicat de construire un indicateur composite. Une façon de comparer le poids respectif de chacune des deux modalités est une évaluation en bande passante dans les réseaux, c'est-à-dire la mesure de

Les communications Internet bas débit ont représenté en 2003 pratiquement les 2/3 des minutes de téléphonie sur le réseau fixe

la capacité nécessaire pour satisfaire à la demande. A cet égard, les informations dont dispose l'ART conduisent à considérer :

- qu'en ce qui concerne l'Internet bas débit, un volume de trafic d'un million de minutes correspond à une intensité de trafic de l'ordre de 5 Erlang, soit 0,5 Mbit/s ;
- qu'en ce qui concerne l'Internet haut débit, les opérateurs évaluent à 23 Mbit/s la capacité nécessaire pour satisfaire la demande de 1000 abonnés haut débit.

Ces indications permettent de construire le tableau suivant, qui retrace les évaluations qui, dès lors, peuvent être faites.

	2000	2001	2002	2003	Unités
<i>Ratios de bande passante</i>					
pour 1 million de minutes bas débit	0,48	0,48	0,48	0,48	Mbit/s
pour 1000 abonnés haut débit	23,00	23,00	23,00	23,00	Mbit/s
<i>Indicateurs de bande passante</i>					
bande passante bas débit	13 758	24 964	31 812	33 830	Mbit/s
bande passante haut débit	2 756	9 064	25 795	58 434	Mbit/s
bande passante totale	16 514	34 028	57 607	92 264	Mbit/s
Evolution		228,9%	184,6%	126,5%	%

Source : ART

Ce tableau fait ainsi apparaître une croissance composite sur l'ensemble des usages de l'Internet. Il montre la nette prédominance du haut débit.

Deux observations importantes doivent être faites :

- l'indicateur de bande passante ne donne qu'un aperçu sur les capacités immobilisées dans les réseaux téléphoniques. En effet, en ce qui concerne l'Internet bas débit, les capacités dédiées dans les réseaux téléphoniques sont significativement plus faibles que celles qui apparaissent dans ce tableau. Ceci tient au fait que les trafics Internet sont écoulés de manière conjointe au trafic téléphonique. Cette mixité conduit, du fait des différences de profil horaire de chacun de ces deux trafics, à un meilleur remplissage des réseaux. En d'autres termes, une partie significative du trafic Internet est écoulée pendant les heures peu chargées du réseau téléphonique, ce qui réduit les besoins d'extension de capacité. Cette observation a d'ailleurs fondé une tarification incrémentale de l'interconnexion, bénéfique à l'Internet, sous la forme de l'interconnexion forfaitaire Internet (IFI) ;
- cet indicateur ne reflète qu'imparfaitement les usages réels du consommateur, par exemple en nombre de transactions ou en volumes de données échangées, sauf à considérer que l'intensité d'usage ramenée à la bande passante est la même dans l'un et l'autre cas.

3. Les mobiles

Au-delà du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile, deux indicateurs d'usage paraissent particulièrement pertinents :

- celui correspondant aux minutes de téléphonie au départ des réseaux mobiles, qui peut également apparaître comme un segment particulier de la téléphonie ;
- celui correspondant aux échanges de messages interpersonnels (les « SMS ») dont le développement est à ce jour spécifique au secteur mobile.

Le tableau ci-après reprend ces indicateurs

	2000	2001	2002	2003	Unités
Parc d'abonnés à la téléphonie mobile	29 645	36 997	38 593	41 684	Milliers
Evolution		24,8%	4,3%	8,0%	%
Communications au départ des mobiles	35 437	44 419	51 844	62 821	millions de minutes
Evolution		25,3%	16,7%	21,2%	%
Nombre de SMS	1 471	3 508	5 523	8 490	Millions
Evolution		138,5%	57,4%	53,7%	%

Source : ART

C. Conclusion

L'analyse précédente, à caractère empirique, conduit à identifier trois facteurs de volume significatifs sur le marché des télécommunications, pour rendre compte de différents usages :

- le nombre de minutes pour la téléphonie ;
- la bande passante pour l'Internet ;
- le nombre de messages pour la messagerie interpersonnelle.

Ces grandeurs et leurs évolutions au cours des dernières années sont résumées dans le tableau suivant.

	2000	2001	2002	2003	Unités
Téléphonie (nombre de minutes)	157 386	162 900	164 300	170 599	millions de minutes
Evolution		3,5%	0,9%	3,8%	%
Internet (bande passante)	16 514	34 028	57 607	92 264	Mbit/s
Evolution		106,1%	69,3%	60,2%	%
SMS (nombre de messages)	1 471	3 508	5 523	8 490	millions
Evolution		138,5%	57,4%	53,7%	%

Source : ART

Il est rappelé le caractère partiel et exploratoire de cette approche :

- ces indicateurs ne rendent pas compte de l'ensemble des usages dans le secteur des télécommunications, notamment de ceux associés aux liaisons louées et à la transmission de données à caractère professionnel ;
- si les indicateurs physiques attachés à la téléphonie et à la messagerie interpersonnelle apparaissent assez pertinents, l'indicateur relatif à l'Internet reste spéculatif.

III. L'IMPORTANCE DU SECTEUR

A. Chiffre d'affaires des télécommunications et Produit Intérieur Brut

Les résultats de 2003 montrent une croissance de nouveau plus forte que le PIB (+3,3% en chiffre d'affaires et +2,0% pour le PIB).

Durant trois ans, de 1999 à 2001, le chiffre d'affaires des télécommunications en France a augmenté plus de deux fois plus rapidement que le Produit Intérieur Brut national. L'année 2002 a été moins favorable au secteur (+3,0% de croissance du chiffre d'affaires et +3,5% pour le PIB). Les résultats de 2003 montrent une croissance de nouveau plus forte que le PIB (+3,3% en chiffre d'affaires et +2,0% pour le PIB). Le CA des télécommunications, rapporté au PIB, a augmenté de façon significative entre 1998 et 2001 (de 1,83 à 2,22), et se maintient depuis 2001 à un niveau constant (2,24 en 2003).

CA des télécoms rapporté au PIB

	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
Chiffre d'affaires des télécommunications (en milliards d'Euros) **	23,957	26,537	29,633	32,793	33,763	34,866
Produit Intérieur Brut (en milliards d'Euros) ***	1305,9	1355,1	1420,1	1475,6	1526,8	1557,2
Rapport en %	1,83	1,96	2,09	2,22	2,21	2,24

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005

**Source : ART

*** Source : Insee, comptes nationaux, mise à jour au 27 avril 2004

Evolution du CA télécoms comparée à l'évolution du PIB (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003*
Chiffre d'affaires des télécommunications **	+10,8	+11,7	+10,7	+3,0	+3,3
Produit Intérieur Brut (en euros courants) ***	+3,8	+4,8	+3,9	+3,5	+2,0

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005

**Source : ART

***Source : Insee, comptes nationaux, mise à jour au 27 avril 2004

B. L'investissement

L'investissement dans les télécommunications a reculé de plus d'un tiers en 2002 et à nouveau en 2003, alors que l'ensemble de la FBCF (formation brute de capital fixe) nationale s'est stabilisée (-0,4% en 2002, +1,0% en 2003). La part de l'investissement du secteur dans l'ensemble national, qui a augmenté constamment de 1998 à 2001, est retombée très largement en-dessous de son niveau de 1998, pour passer de 3,09% en 2001 à 1,28% en 2003.

Investissement des opérateurs de télécoms rapporté à l'ensemble de la Formation Brute de Capital Fixe nationale

	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
Investissement dans les télécommunications (en milliards d'€) **	5,538	5,909	7,841	9,182	5,699	3,837
FBCF nationale (en milliards d'€) ***	240,6	260,4	286,9	296,9	295,8	298,7
Rapport en %	2,30	2,27	2,73	3,09	1,93	1,28

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005

** Source : ART, Observatoire des marchés

*** Source : Insee, comptes nationaux, mise à jour au 27 avril 2004

Evolution de l'investissement dans les télécommunications comparée à l'évolution de la FBCF nationale (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003*
Investissement dans les télécommunications **	+6,7	+32,7	+17,1	-37,9	-32,7
FBCF nationale (en euros courants) ***	+8,2	+10,2	+3,5	-0,4	+1,0

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005

** Source : ART

*** Source : Insee, comptes nationaux, mise à jour au 27 avril 2004

C. L'emploi chez les opérateurs (hors FAI)

L'emploi direct chez les opérateurs de télécommunications, mal orienté depuis plusieurs années, a connu une nouvelle dégradation en 2003 (-5,5%). L'évolution de l'emploi du secteur s'est rapprochée davantage de celle de l'industrie de biens d'équipement (-3,3% en 2003) que de celle des services marchands, dont il fait partie, et qui a stabilisé ses effectifs en 2003.

Effectifs employés en fin d'année par les opérateurs déclarés

	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
Emplois	155 992	155 297	154 522	151 191	145 487	137 414
Evolution (%)		-0,4%	-0,5%	-2,2%	-2,9%	-5,5%

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005
Source : ART

On peut cependant noter que les quatre principaux fournisseurs d'accès à Internet employaient globalement fin 2003 environ 10 000 salariés.

Effectifs employés en fin d'année

	Effectifs en milliers			Variation en %		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003*
Salariés des secteurs essentiellement marchands	15 438	15 472	15 420	+1,6	+0,2	-0,3
dont industries de biens d'équipement	836	814	787	-0,3	-2,6	-3,3
dont services marchands	5 302	5 376	5 377	+2,0	+1,4	0,0
dont télécommunications **	151	145	137	-2,2	-2,9	-5,5
Emploi total (salarié et non salarié)	24 552	24 658	24 589	+0,9	+0,4	-0,3

* Chiffres provisoires, les chiffres définitifs seront publiés dans l'observatoire des marchés 2003, au 1er trimestre 2005

** Source : ART

Source : Insee, estimations d'emplois, note de conjoncture de mars 2004.

IV. LA CONSOMMATION DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

A. La consommation des ménages selon l'INSEE

Evolution de la consommation des ménages par fonction

Indice de volume base 100 l'année précédente

	1998	1999	2000	2001	2002
Communications	114,7	124,1	120,8	112,0	105,3
Dont services de télécommunications	116,1	126,0	123,7	113,5	106,1
Consommation totale des ménages	103,4	103,2	102,7	102,6	101,2

Source : Insee, Comptes nationaux 2002

La consommation totale des ménages a augmenté en volume de 2,6% en 2001 par rapport à l'année précédente, et de 1,2% en 2002.

Le poste "communications" comprend à la fois l'achat de matériel téléphonique, la consommation de services postaux et la consommation

de services de télécommunications. La consommation de services de télécommunications représente néanmoins la plus grosse part du poste "communications" : 89% de l'ensemble en 2002 (soit 17,4 milliards d'euros sur 19,5).

La croissance de la consommation des ménages en services de télécommunications a atteint des niveaux très élevés au cours des dernières années : +26 % en 1999, +23,7 % en 2000, +13,5 % en 2001, alors que, dans le même temps, la consommation totale des ménages a augmenté de 2 à 3% par an. Cette hausse s'est ralentie en 2002 (+6,1%). Le poste "communications" dans son ensemble demeure néanmoins celui qui a contribué le plus à la croissance de la consommation totale, avec celui de la santé (+5,3%), et avant le domaine "loisirs et culture" (+4,5%).

Structure de la consommation effective des ménages par fonction

Coefficients budgétaires aux prix courants en %

	1998	1999	2000	2001	2002
Communications	1,52	1,66	1,75	1,82	1,85
Dont services de télécommunications	1,31	1,43	1,54	1,61	1,65

Source : Insee, Comptes nationaux 2002

La consommation des ménages en biens et services de communications représente en 2002 1,85% de l'ensemble de la consommation effective totale des ménages.

Les services de télécommunications ont représenté 1,31% de la dépense de consommation des ménages en 1998, 1,54% en 2000 et 1,65% en 2002. Cette augmentation de la part des services de télécommunications dans le budget des ménages, très forte en 1999 et en 2000 (+0,12 point puis +0,09) s'est ralentie par la suite (+0,04 point en 2002). Elle est intervenue alors même que les prix de ces services ont été plutôt orientés à la baisse. Elle s'explique par une diffusion rapide de l'utilisation de ces services, et en particulier par l'augmentation de l'équipement des ménages en téléphonie mobile.

Selon l'Observatoire des marchés de l'ART, le chiffre d'affaires des opérateurs autorisés sur le marché du "grand public" se répartit en 2002 à 45% pour la téléphonie fixe (y compris les services avancés et les renseignements), à 51% pour la téléphonie mobile, et à 4% pour l'Internet, sachant que la part d'Internet est sous-estimée, l'enquête ne comptant pas la valeur ajoutée des fournisseurs d'accès non soumis à autorisation. Sur les trois dernières années, la part de la téléphonie fixe dans le chiffre d'affaires "grand public" a diminué sensiblement, au profit de la part de la téléphonie mobile.

Part de la téléphonie fixe, de la téléphonie mobile et de l'Internet dans le chiffre d'affaires des opérateurs auprès du grand public

	2000	2001	2002
Téléphonie fixe	57%	51%	45%
Téléphonie mobile	40%	45%	51%
Internet	3%	4%	4%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : ART

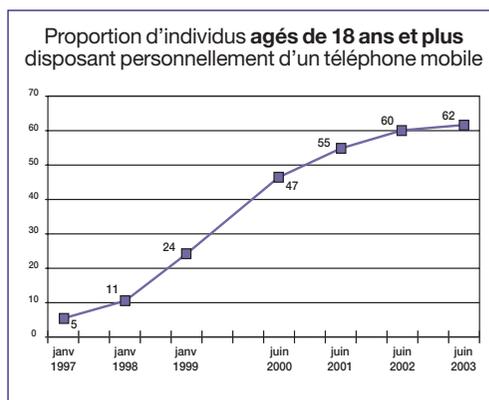
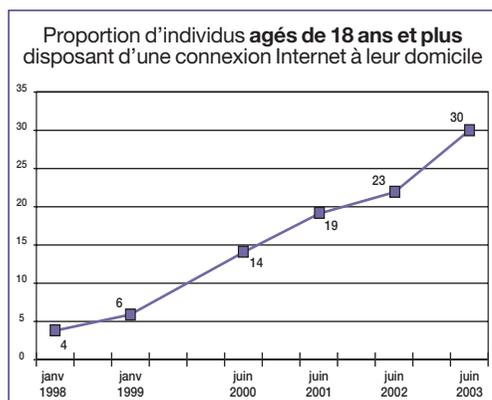
B. L'équipement des ménages

La progression de l'équipement des personnes en téléphones mobiles, très vive de 1998 à 2002, s'est ralentie, selon l'enquête du Credoc réalisée en juin 2003 pour le compte du CGTI et de l'ART. Cette moindre progression en 2002 a été confirmée par les résultats de l'Observatoire des mobiles de l'ART. Elle a été suivie fin 2003-début 2004 d'une nouvelle accélération de la croissance du parc.

La progression du nombre de personnes connectées à Internet depuis leur domicile est comparable au développement de l'équipement en ordinateurs : 30% des personnes de plus de 18 ans, et 40% des 12-17 ans pouvaient surfer sur la toile depuis chez eux en juin 2003. La demande du public pour le haut débit est manifeste avec plus d'un tiers des connexions domestiques.

Au vu de l'évolution des taux d'équipement des ménages au cours des dernières années, on peut estimer que la part des services de télécommunication dans le budget continue de croître, et que sa répartition se fait lentement au profit de la téléphonie mobile et d'Internet.

La téléphonie fixe perd des abonnés : 14% des Français ne disposent plus d'aucune ligne de téléphone fixe à leur domicile, mais cette diminution est assez lente (de l'ordre de un point par an).



Source : Credoc, juin 2003

V. L'ÉVOLUTION DES PRIX DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

A. Les paniers de consommation¹

Globalement, les prix des services de téléphonie fixe de France Télécom, (abonnement, communications nationales vers des numéros géographiques et vers les mobiles, hors options tarifaires), ont continué de baisser en 2003 à un rythme équivalent à celui observé en 2002. Cette baisse s'est cependant ralentie comparée aux premières années d'ouverture totale du marché à la concurrence. C'est ce qui ressort des paniers de consommation calculés par l'ART.

Indice des clients résidentiels

Résidentiels	1998	1999	2000	2001	2002	2003
évolution annuelle	-5,4%	2,0%	-3,3%	-2,8%	-1,1%	-1,2%
base 100 en 1997	94,6	96,4	93,3	90,7	89,7	88,6

Source : ART

Indice des clients professionnels et des entreprises

Professionnels et entreprises	1998	1999	2000	2001	2002	2003
évolution annuelle	-8,5%	-2,5%	-7,3%	-7,1%	-1,7%	-1,8%
base 100 en 1997	91,5	89,2	82,6	76,8	75,4	74,1

Source : ART

Sur la période 1997-2003, on peut constater :

- que l'évolution tarifaire a profité globalement à l'ensemble des catégories d'utilisateurs ;
- que la baisse des prix a été plus importante pour les abonnés professionnels, de l'ordre de 26 % contre seulement 11 % pour les abonnés résidentiels.

Par ailleurs, sur la base des volumes déclarés par les opérateurs au titre des enquêtes trimestrielles en 2003, le prix de l'abonnement téléphonique représente désormais une part significative de la facture pour toutes les catégories d'utilisateurs :

- de l'ordre de 45 % pour les abonnés résidentiels contre 35 % en 1997 ;
- de l'ordre de 39 % pour les abonnés professionnels contre 23 % en 1997.

La part des appels vers les mobiles a crû avec l'augmentation des volumes puis a amorcé une décroissance avec la baisse des tarifs.

La baisse des prix a été plus importante pour les abonnés professionnels, de l'ordre de 26 % contre seulement 11 % pour les abonnés résidentiels.

¹ Pour la méthodologie, cf. troisième partie, chapitre 5, II.

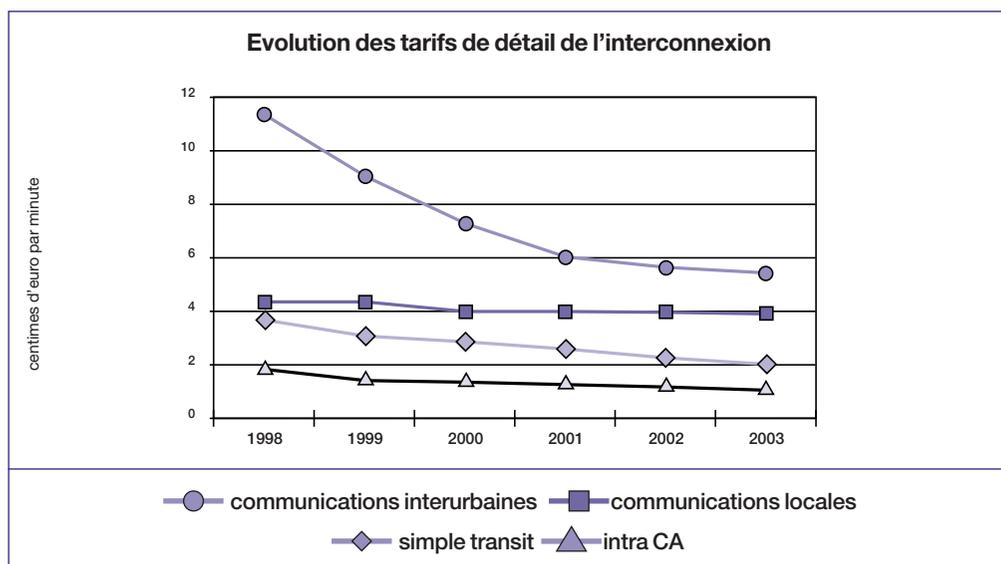
Ainsi, elle est :

- passée de 7% en 1997 à 17% en 2003, après un maximum à 19% pour les abonnés résidentiels ;
- passée de 20% en 1997 à 24% en 2003, après un maximum à 28% pour les abonnés entreprises.

B. L'évolution des tarifs d'interconnexion

De même que les prix de détail des communications longue distance ou locales ont diminué au fil des ans, les tarifs d'interconnexion, c'est-à-dire les prix des prestations achetées par les opérateurs nouveaux entrants à l'opérateur historique, ont évolué à la baisse.

Cette tendance s'observe quelque soit le point de raccordement choisi par l'opérateur alternatif : offre de simple transit pour des points de raccordement régionaux ou offre « intra CA » pour un raccordement au commutateur d'abonné (CA), plus proche du client final (cf. troisième partie, chapitre II).



Note : La baisse prononcée du prix des communications interurbaines observées entre 1998 et 2001 ne se reflète que partiellement dans l'évolution des paniers indiqués ci-dessus qui prennent en compte notamment la hausse de l'abonnement.

C. Le budget "télécom" des ménages

L'ART a voulu connaître la perception des consommateurs sur le secteur des télécommunications et a confié en 2003 une enquête au cabinet CSA (cf. troisième partie, chapitre 5, IV). Cette étude montre que le budget déclaré consacré aux communications électronique est fortement corrélé aux revenus des ménages.

Budget mensuel déclaré consacré aux dépenses de télécommunications

	Revenu mensuel du foyer (en euros)						
	Total	Moins de 900	900 à 1200	1200 à 1500	1500 à 2300	2300 à 3000	3000 et plus
Moins de 15 Euros	1%	3%	1%	2%	1%	0%	1%
Entre 15 et 30 Euros	9%	25%	15%	12%	8%	4%	1%
Entre 30 et 60 Euros	33%	40%	49%	41%	34%	26%	11%
Entre 60 et 100 Euros	27%	21%	21%	28%	34%	32%	20%
Entre 100 et 160 Euros	19%	4%	9%	13%	19%	27%	40%
Entre 160 et 320 Euros	7%	2%	2%	3%	4%	8%	22%
320 Euros et plus	1%	1%	0%	0%	1%	0%	3%
NSP	2%	4%	1%	1%	0%	3%	2%

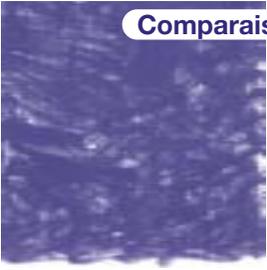
Source : CSA pour l'ART

Le marché des communications électroniques

CHAPITRE 2

Comparaisons européennes

I. LE MARCHÉ DU TÉLÉPHONE FIXE	36
A. Éléments de concurrence	36
B. Le prix des communications	38
II. LE MARCHÉ DES MOBILES	42
A. Le développement continu du marché	42
B. Éléments de concurrence	43
III. LE MARCHÉ DE L'INTERNET HAUT DÉBIT	45
A. Le développement du marché	45
B. Éléments de concurrence	46
C. Les données de dégroupage	47
IV. LES MARCHÉS INTERMÉDIAIRES	49
A. Le marché des liaisons louées	49
B. Le marché de l'interconnexion	52
V. LE RÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES OPÉRATEURS EUROPÉENS	58



Comparaisons européennes

La comparaison de la situation du marché français avec celle des autres marchés européens conduit à considérer que la France dispose d'une position honorable en termes de services aux consommateurs et de conditions de concurrence.

Sur le marché du fixe, hors Internet, on peut observer :

- En ce qui concerne la téléphonie, le prix des communications longue distance est dans la moyenne européenne, et, si celui des communications locales est supérieur à la moyenne, le prix de l'abonnement téléphonique est plus faible, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que la France est le seul pays à avoir mis en œuvre un dispositif de compensation au titre du service universel. La part de marché de l'opérateur historique sur les communications reste, en valeur, de l'ordre de 75 %, ce qui est plus élevé que la moyenne de pays de taille comparable (Allemagne, Royaume-Uni, Italie). Les prix d'interconnexion se situent dans la moyenne européenne au niveau régional et inférieurs au niveau local, ce qui constitue une incitation au déploiement des réseaux alternatifs.
- En ce qui concerne les liaisons louées, les prix de détail apparaissent en revanche plus élevés que la moyenne européenne. Cette faiblesse se retrouve également au niveau des liaisons louées d'interconnexion dont le prix est supérieur au plafond recommandé par la Commission européenne.
- Au total, le marché du fixe paraît se caractériser par une situation convenable pour le consommateur mais par une concurrence qui reste contenue malgré des conditions d'entrée satisfaisantes, à l'exception des liaisons louées.

Sur le marché des mobiles, hors Internet, on peut observer :

- La structure du marché est proche de celle qui prévaut dans les autres pays européennes (avec il est vrai trois opérateurs seulement). On peut toutefois noter que la croissance en termes de nombre d'abonnés reste,

avec 8 %, dans la moyenne européenne. Enfin, même si ce marché reste dynamique vu du consommateur, il est délicat d'établir une comparaison européenne incontestable en matière de prix pour l'utilisateur final.

Sur le marché de l'Internet, on peut observer :

- Il paraît clair que le bas débit tend à se stabiliser (à un niveau qui reste élevé) et que la croissance est aujourd'hui tirée par le haut débit ; à cet égard, il convient de signaler le dynamisme de ce marché et le fait que la France est désormais, en termes de taux de pénétration, au même niveau que les pays de taille comparable et au-dessus de la moyenne européenne. Ce marché paraît désormais marqué par une accentuation de la concurrence qui se manifeste notamment par un taux de lignes dégroupées parmi les plus élevés en Europe alors même que les prix moyens d'accès à la boucle locale sont dans la moyenne européenne. Pour le consommateur, cette évolution du marché, caractéristique de l'année 2003, s'est traduite par une baisse significative des prix et une augmentation des débits.

I. LE MARCHÉ DU TÉLÉPHONE FIXE

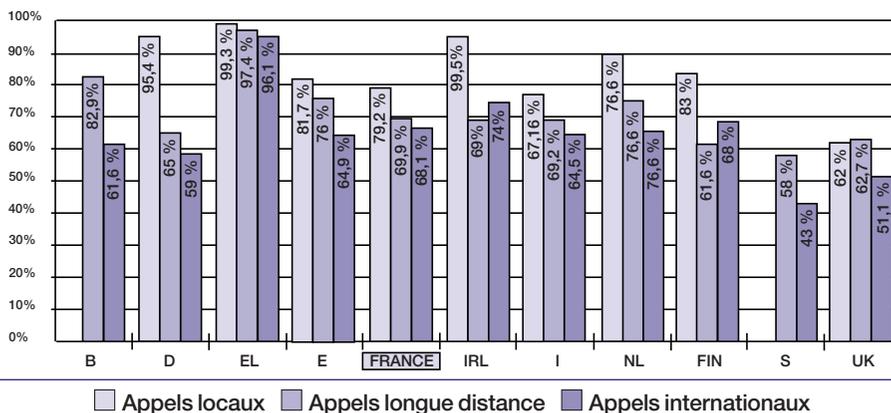
A. Éléments de concurrence

1. La part de marché de l'opérateur historique

Sur le marché de la téléphonie fixe ouverte au public, la part de marché des opérateurs historiques reste importante tant en termes de revenus qu'en termes de volumes, que ce soit sur le marché des communications locales, longue distance ou internationales.

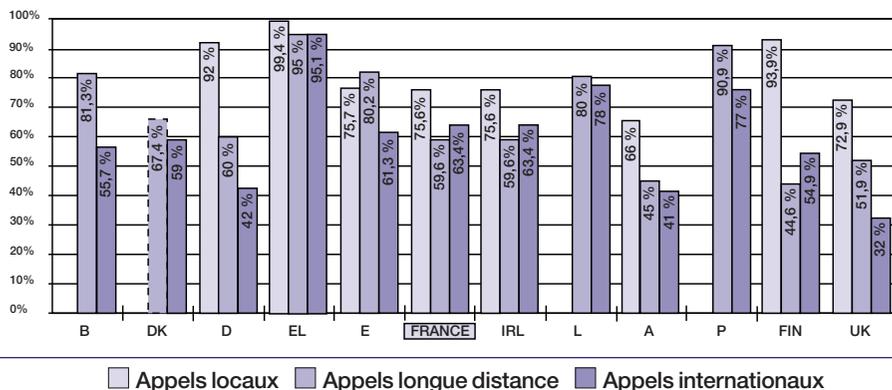
Dans les graphiques suivants, les appels locaux comprennent les appels téléphoniques et la connexion à Internet bas débit.

Parts de marché des opérateurs historiques sur le marché de la téléphonie fixe
(en C.A. déc. 2002)



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données décembre 2002

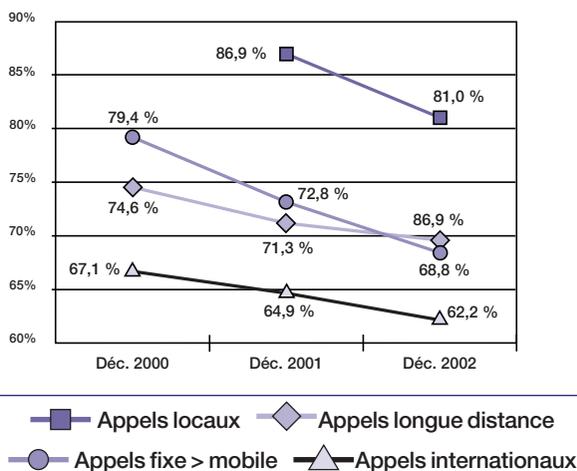
Parts de marché des opérateurs historiques sur le marché de la téléphonie fixe (en volume déc. 2002)



Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données décembre 2002

Néanmoins, l'évolution de la moyenne européenne de la part de marché des opérateurs historiques sur les principaux segments de la téléphonie fixe indique que la concurrence progresse. Ainsi, les opérateurs nouveaux entrants détiennent environ 40% du marché des communications internationales, 30% du marché des communications longue distance et 20% du marché des communications locales (en raison de l'ouverture plus récente de ce marché à la concurrence).

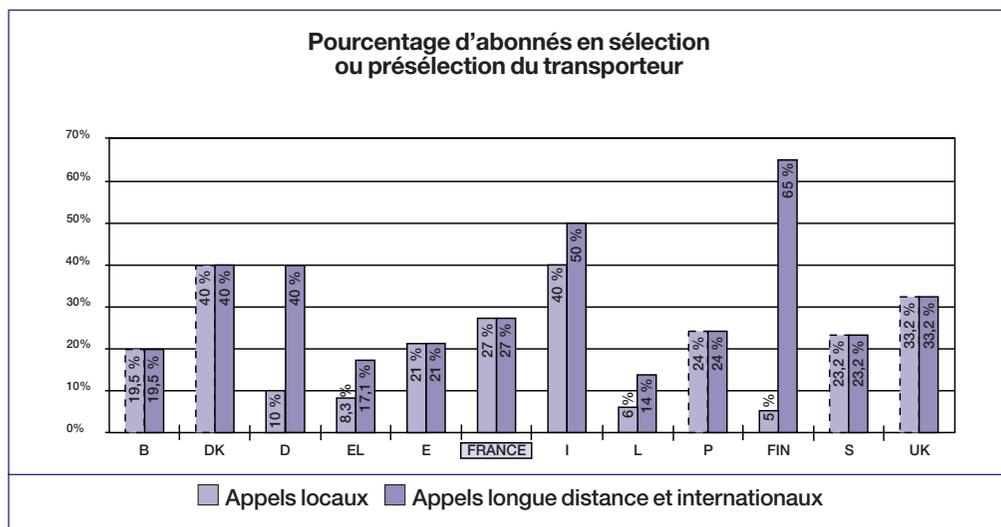
Moyenne européenne des parts de marché en valeur des opérations historiques



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

2. La sélection et la présélection du transporteur

La sélection (composition d'un préfixe appel par appel) ou la présélection (reroutage automatique vers un opérateur alternatif) du transporteur d'appels par le consommateur résidentiel ou professionnel est la principale modalité de concurrence sur le marché de la téléphonie fixe. Elle tend encore à se développer : en 2003, 33% des consommateurs européens ont eu recours à un opérateur alternatif pour les communications longue distance (contre 30% en 2002) et 25% pour les communications locales (contre 18% en 2002).

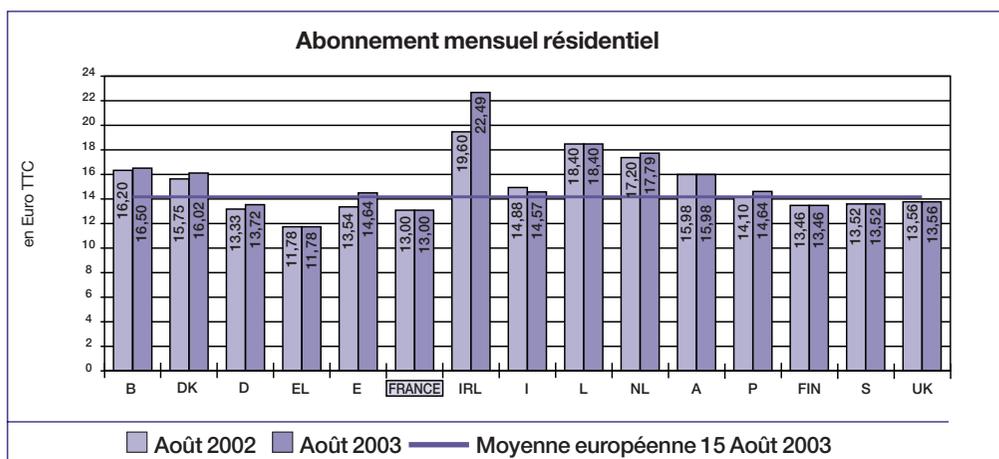


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

B. Le prix des communications

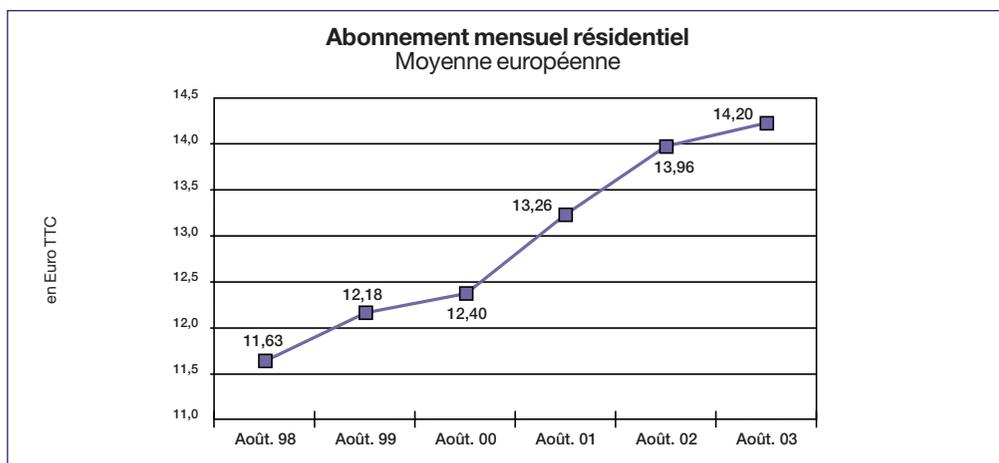
1. L'abonnement résidentiel

Le prix de l'abonnement mensuel contracté auprès de l'opérateur historique reste en France en dessous de la majorité des prix pratiqués en Europe. Les tarifs les plus avantageux sont ceux de l'opérateur grec (malgré leur tendance haussière) et les moins avantageux ceux de l'opérateur irlandais.



Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

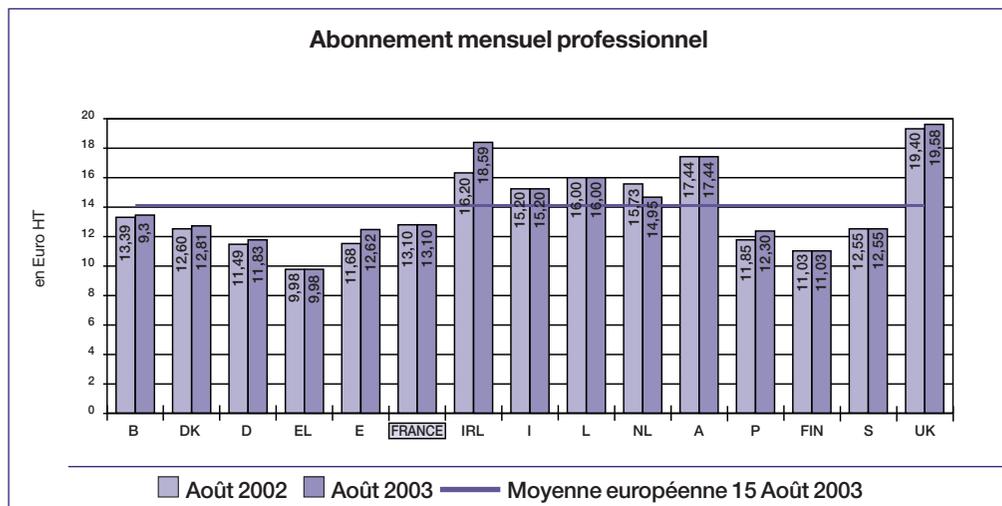
Globalement, et depuis 1998, le prix de l'abonnement mensuel résidentiel toutes taxes comprises augmente en Europe. La variation, calculée en valeur nominale, présente une augmentation de 2,57 euros TTC sur la période 1998-2003. Néanmoins, la tendance s'atténue en raison notamment de la fin de la période de rééquilibrage des tarifs consécutive à l'ouverture du marché de la téléphonie fixe à la concurrence.



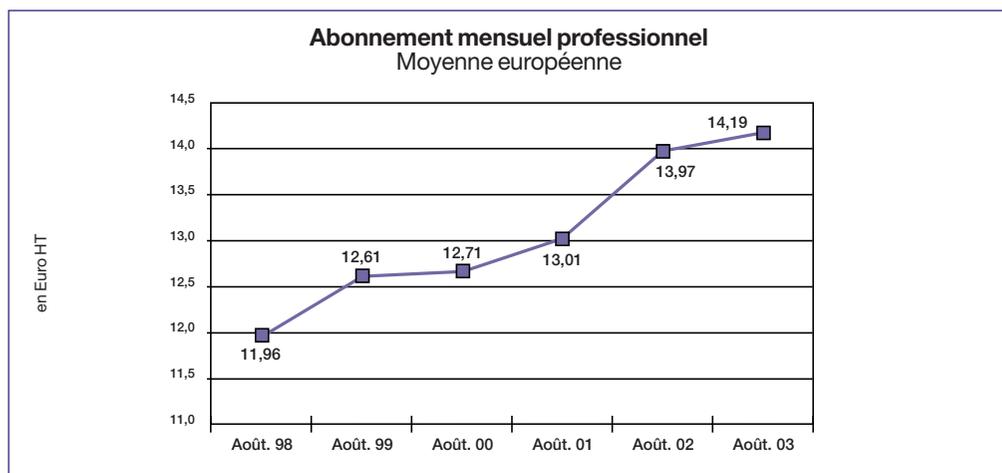
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

2. L'abonnement professionnel

Les tarifs des abonnements mensuels professionnels, hors taxe pour une comparaison plus pertinente, présentent davantage de disparités que leurs équivalents résidentiels (du simple au double entre la Grèce et le Royaume-Uni, par exemple). De façon générale, ils sont également en hausse (2,23 euros HT sur la période 1998-2003).



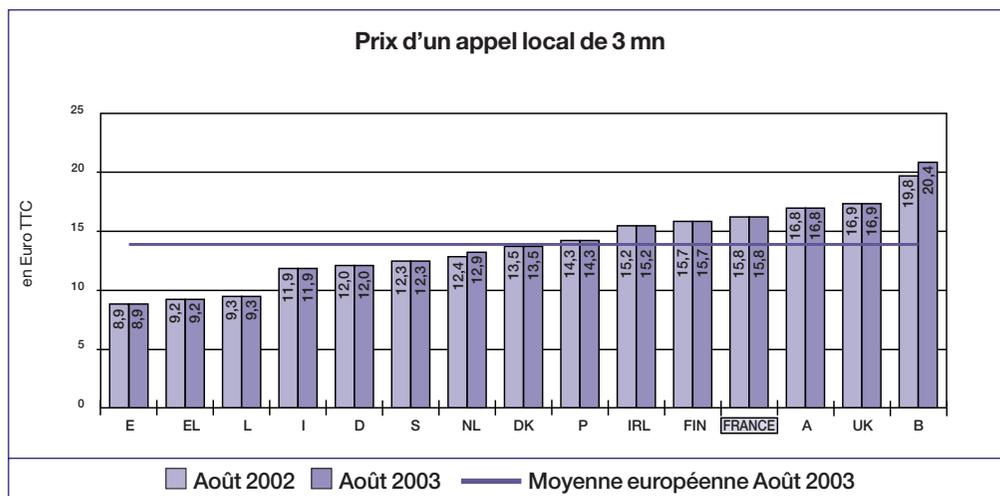
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003



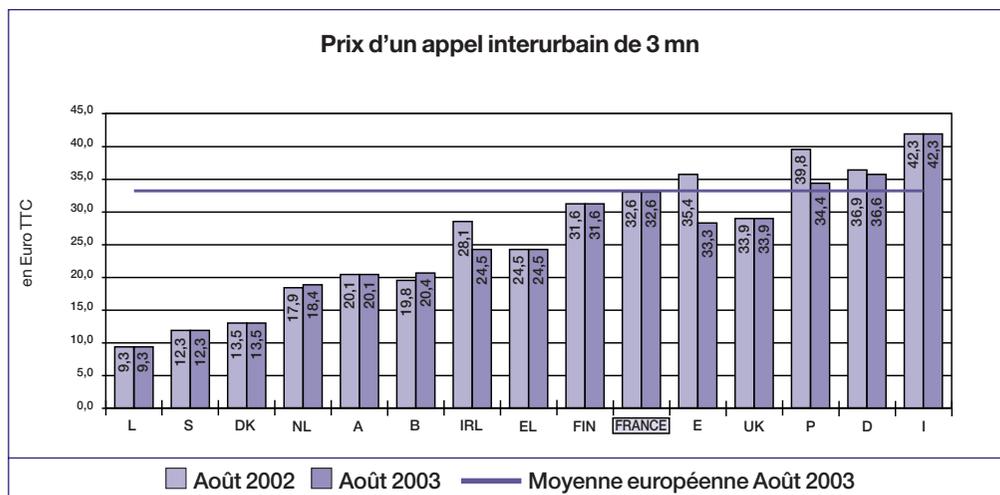
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

3. Le prix des appels

La comparaison des prix des appels locaux et nationaux de trois minutes pratiqués en 2002 et 2003 indique une stagnation dans pratiquement l'ensemble des pays européens.



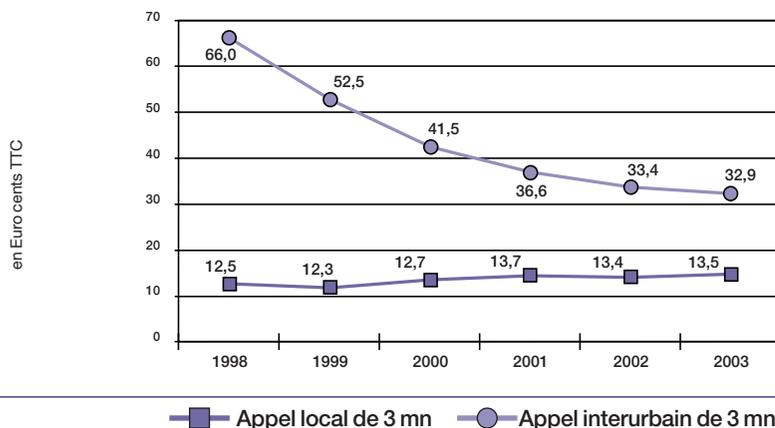
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

La France se situe au-dessus de la moyenne des pays européens pour les prix des communications locales et dans la moyenne pour les communications nationales. L'évolution au niveau européen montre que le prix des appels nationaux de trois minutes a significativement baissé depuis 1998 (chute de 33,1 centimes d'euro) alors que le prix des appels locaux de même durée est en stagnation ou en légère hausse.

Évolution du prix des appels locaux et interurbain en Europe (en Euro cents TTC)



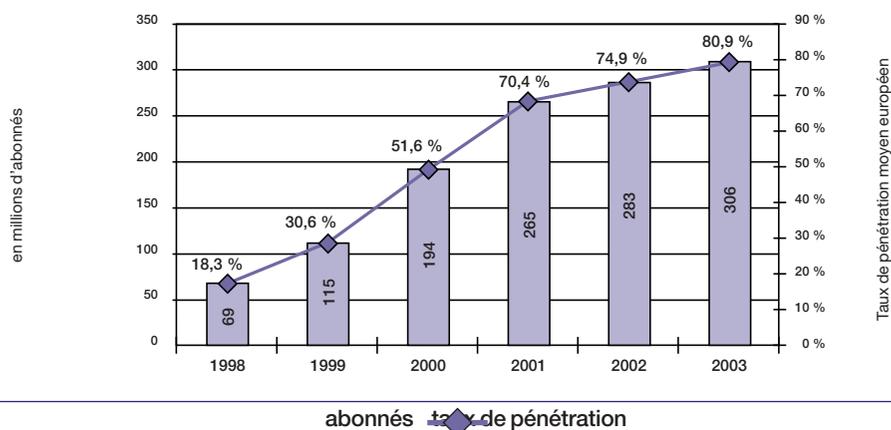
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

II. LE MARCHÉ DES MOBILES

A. Le développement continu du marché

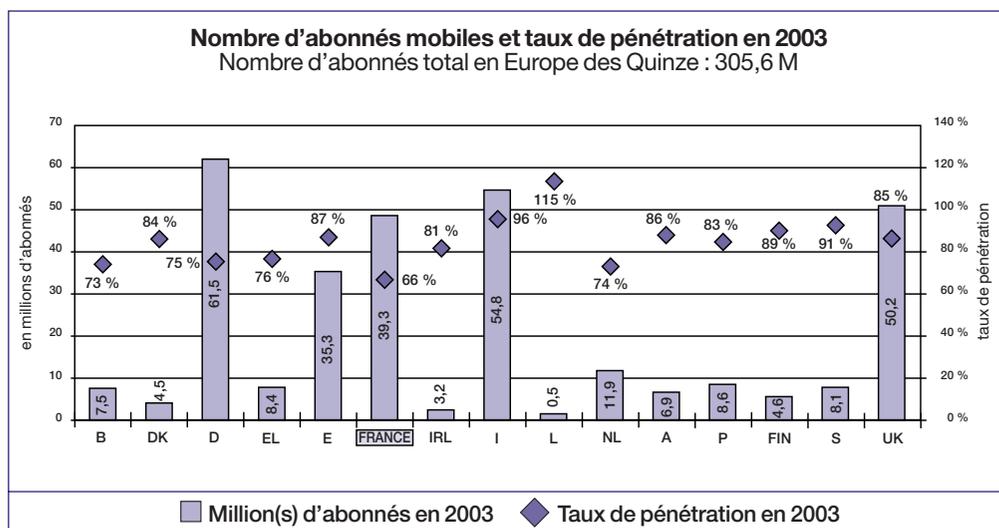
La marché européen du GSM ne cesse de croître. Le taux de pénétration dans la population européenne a atteint plus de 80% en 2003 ce qui représente environ 306 millions d'utilisateurs.

Évolution du nombre d'abonnés et du taux de pénétration dans l'Europe des Quinze (1998 - 2003)



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Les données collectées par la Commission en août 2003 et reprises dans son 9ème rapport font apparaître des taux de pénétration et des parcs d'abonnés qui ne reflètent qu'une partie de la réalité. En effet, si la France semble être le « plus mauvais élève » avec un taux de pénétration de 66% et le Luxembourg le meilleur avec un taux de 115%, c'est que les règles de comptabilisation des clients ne sont pas harmonisées et varient dans chaque pays. Dans certains Etats-membres, notamment en Italie, les utilisateurs du GSM disposent de plusieurs cartes SIM dans leur terminal liées à différentes offres de services, ce qui gonfle artificiellement les taux de pénétration. Par ailleurs, les données recueillies auprès des opérateurs ne sont pas toujours ajustées pour ne compter que les utilisateurs actifs, comme c'est le cas en France.



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

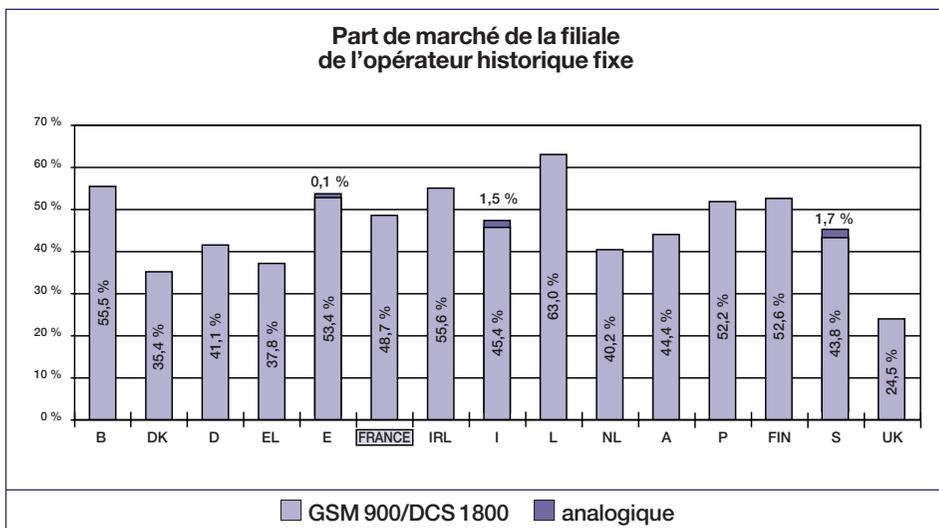
La France et l'Allemagne se distinguent nettement dans l'utilisation des abonnements forfaitaires adoptées par la majorité des clients (60% en France). En revanche, en Italie l'utilisation de services prépayés prédomine très largement. Il convient de noter que les clients abonnés à des forfaits génèrent un chiffre d'affaires supérieur à celui des formules prépayées (par exemple respectivement 50 € et 35 €/mois en France à fin 2003).

B. Eléments de concurrence

1. La part de marché de l'opérateur historique

La part de marché en nombre de clients détenue par la filiale mobile de l'opérateur historique est proche de 50% dans la majorité des pays européens (celle d'Orange France sur le marché français est de 48,7%).

Seuls le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure le Danemark et l'Irlande, se caractérisent par une part de marché faible comparativement à leurs homologues européens (moins de 40%).

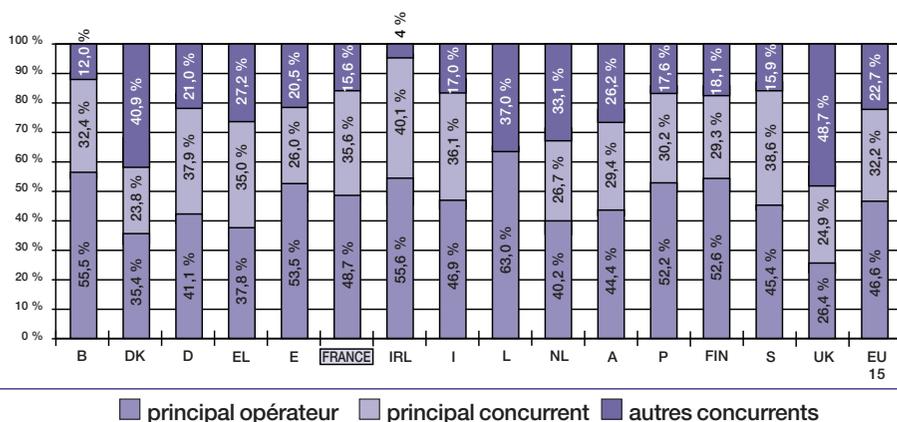


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

2. La concentration sur le marché

Dans l'ensemble des pays membres, la structure de marché présente une similitude, à savoir que la part de marché détenue par l'opérateur leader et par son principal concurrent est dans la majorité des cas supérieure à 70% [sauf au Royaume-Uni (51,3%), au Danemark (59,2%), aux Pays-Bas (66,9%)]. Cette caractéristique dénote une forte concentration sur le marché mobile européen, d'autant plus que très souvent seuls trois opérateurs se partagent les marchés nationaux (notamment en France avec Orange France, SFR et Bouygues Télécom).

Part de marché en radiotéléphonie numérique (GSM 900/DCS 1800)



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

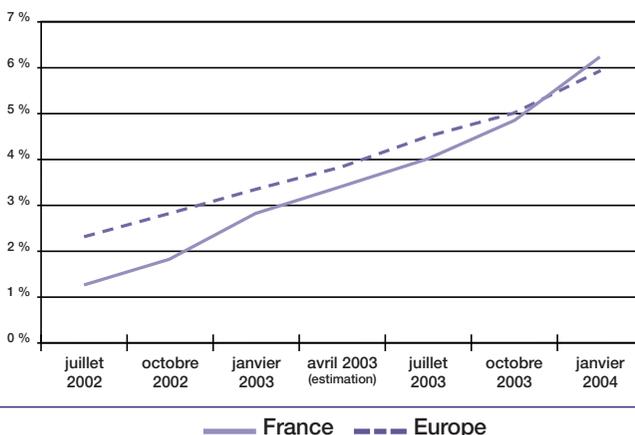
III. LE MARCHÉ DE L'INTERNET HAUT DÉBIT

A. Le développement du marché

En 2003, le haut débit a continué à se développer rapidement dans la plupart des pays européens. Parmi ceux-ci, le marché français apparaît très dynamique, avec la croissance du parc la plus importante sur les six derniers mois, (1 243 000 lignes supplémentaires) devant l'Italie, qui a enregistré la création de 1 109 000 lignes.

En termes de taux de pénétration, la France se situe dans la moyenne européenne, qu'elle dépasse pour la première fois.

Taux de pénétration du haut débit (nombre d'accès rapporté à la population)



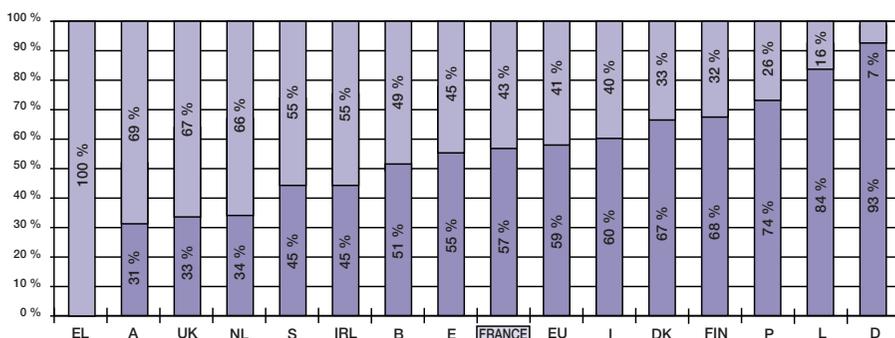
Source : Commission européenne, mars 2004

B. Eléments de concurrence

1. La part de marché de l'opérateur historique

La part de marché de détail des opérateurs historiques au 1er juillet 2003, calculée en fonction du nombre d'accès haut débit, toutes technologies confondues, est très variable d'un pays à l'autre. En Grèce, l'opérateur historique n'agit pas sur le marché haut débit, alors qu'en Allemagne, il détient 93% du marché. En France, France Télécom et sa filiale fournisseur d'accès Internet, Wanadoo, représentent 57% du nombre d'accès haut débit, toutes technologies confondues, en 2003.

Part de marché du haut débit par opérateur

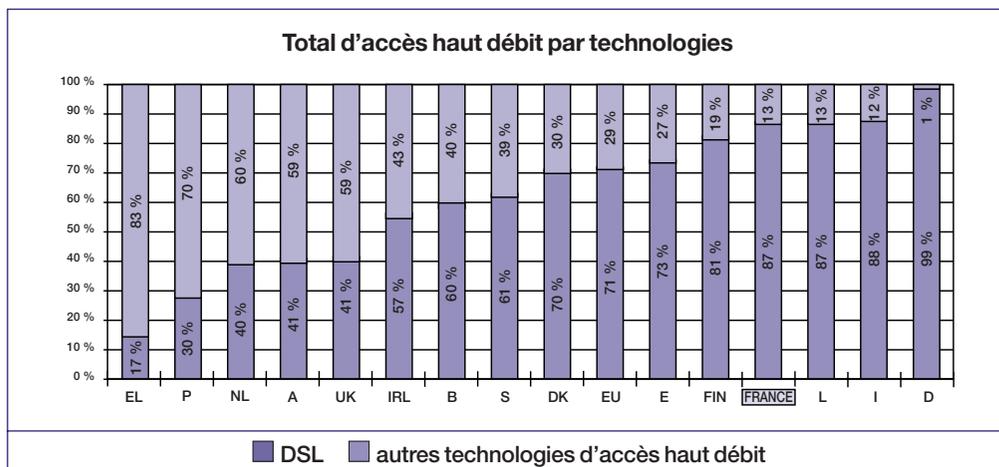


■ part de marché du haut débit pour les nouveaux entrants
 ■ part de marché du haut débit pour les opérateurs historiques

Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données juillet 2003

2. La concurrence par les infrastructures

L'Internet haut débit peut être fourni par différents réseaux, les plus répandus étant les réseaux ADSL, initialement offerts par l'opérateur historique, les réseaux câblés et le satellite. En France, comme dans la moitié des pays européens, la part de marché des opérateurs proposant des technologies alternatives à l'ADSL a toujours été très faible.



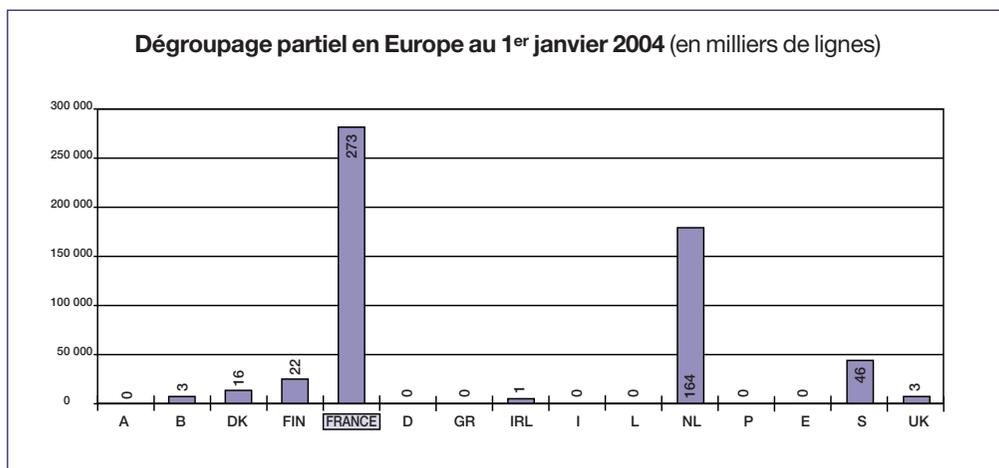
Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données juillet 2003

C. Les données du dégroupage

D'un point de vue global, il existe une forte hétérogénéité quant à la progression du dégroupage en Europe.

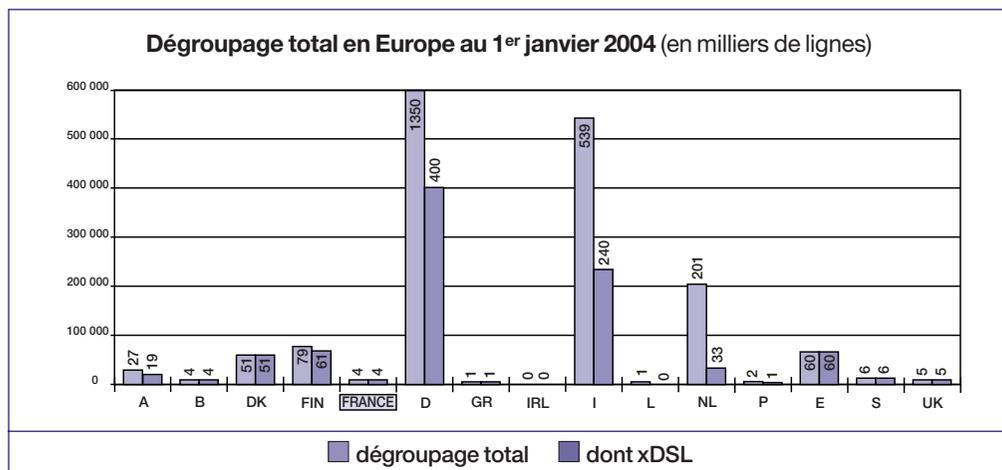
1. Le nombre de lignes dégroupées partiellement et totalement

Le fort développement en France de l'Internet haut débit en 2003 (cf. comparaison européenne, quatrième partie, chapitre 5) s'explique principalement grâce au développement de l'accès partagé (ou dégroupage partiel), également en progression aux Pays-Bas et dans les pays Nordiques



Source : Ecta, 1^{er} janvier 2004

Quant au dégroupage total, son développement est davantage avancé en Allemagne (plus de 13 million de lignes fin 2003), Italie (540 000 lignes), Danemark et Finlande qu'en France où sa part est restée très limitée à quelques milliers de lignes. Le nombre élevé de lignes totalement dégroupées en Allemagne s'explique toutefois par le fait qu'il s'agit principalement de renvoi de la ligne téléphonique numérique de l'opérateur historique vers un opérateur tiers et non de dégroupage haut débit. En Italie, les opérateurs ont choisi essentiellement l'option du dégroupement total plutôt que partiel.



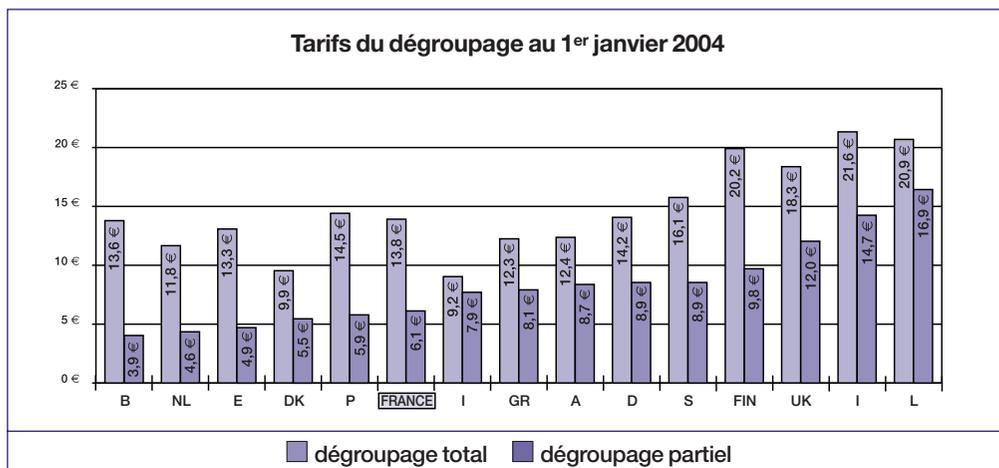
Source : Ecta, 1^{er} janvier 2004

2. La tarification du dégroupage

La fourniture d'un accès dégroupé suppose de commander cet accès, de louer cet accès pendant une certaine période, puis de résilier cet accès. Le coût mensuel d'un accès partiellement dégroupé s'établit en France à 6,1 € par mois, soit 2,85 € de location mensuelle auxquels s'ajoutent $(78 \text{ €} + 40 \text{ €}) / 36^1 = 3,25 \text{ €}$, qui correspondent aux coûts d'installation et de déconnexion de la paire de cuivre.

Par ailleurs, le dégroupage partiel impose la mise en place d'un filtre physique permettant de séparer les fréquences vocales des fréquences utilisées par l'opérateur dégroupé. En France, ce filtre est compris dans le tarif mensuel de l'accès partagé. Pour raisonner à base identique, il convient d'ajouter le coût de ce filtre aux tarifs du dégroupage dans les pays où il n'est pas fourni. Son coût peut être estimé à 0,2 € par mois.

¹ : 36 mois



Source : ART, 1^{er} janvier 2004

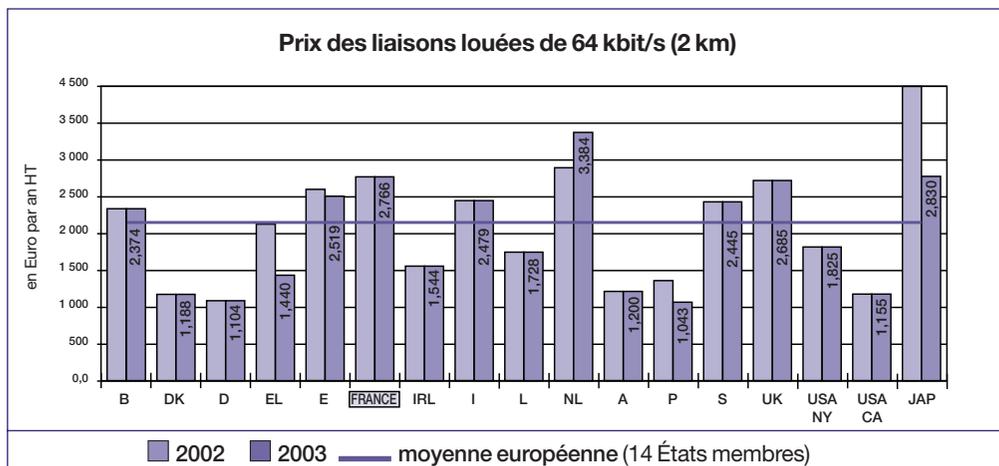
IV. LES MARCHÉS INTERMÉDIAIRES

A. Le marché des liaisons louées

Après une forte baisse entre 1998 et 2001 (de l'ordre de 20% pour les liaisons louées 64 Kbit/s et de l'ordre de 30% pour les 2 Mbit/s), années où de nombreux opérateurs alternatifs sont entrés sur les marchés européens, les prix des liaisons louées ont tendance à se stabiliser entre 2001 et 2003 sous l'effet de la consolidation des marchés avec des baisses de prix marginales.

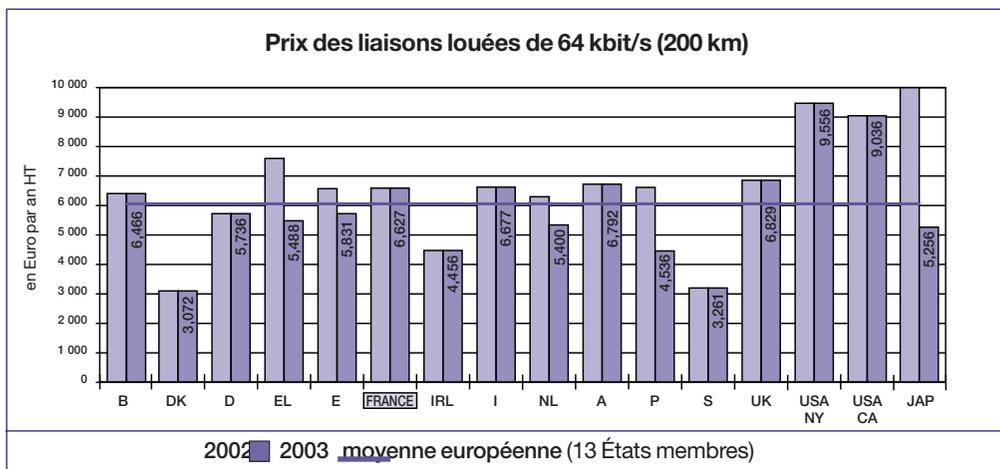
1. Les tarifs des liaisons de 64 kbit/s :

■ de 2 kilomètres :



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

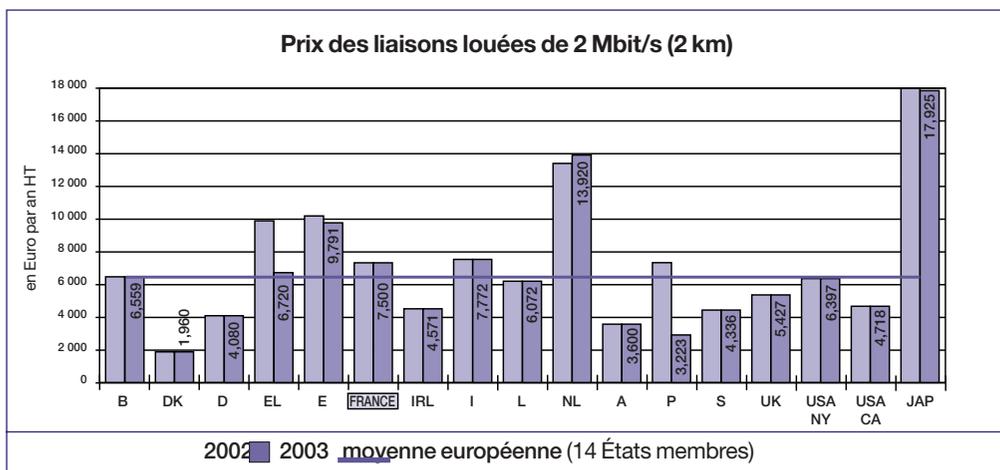
■ de 200 kilomètres :



Source : 9e rapport de la Commission européenne, données août 2003

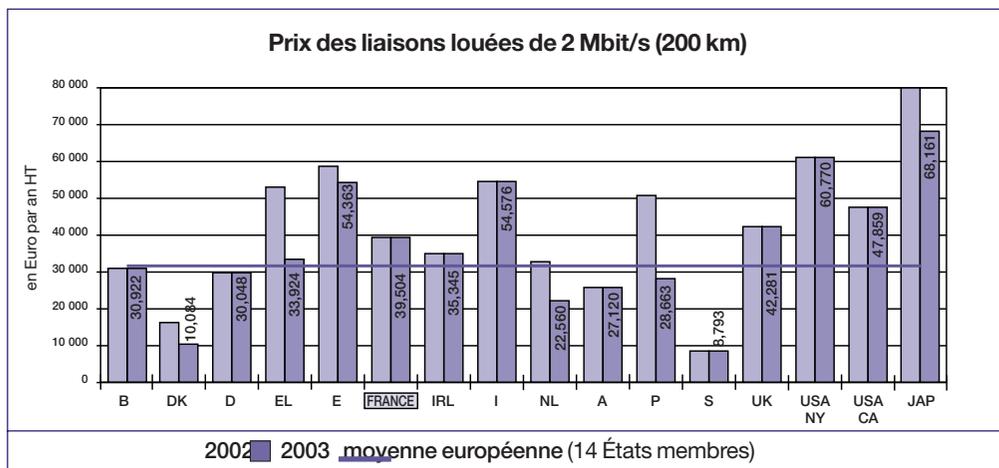
2. Les tarifs des liaisons de 2 Mbit/s :

■ liaisons de 2 kilomètres :



Source : 9e rapport de la Commission européenne, données août 2003

■ liaisons de 200 kilomètres :

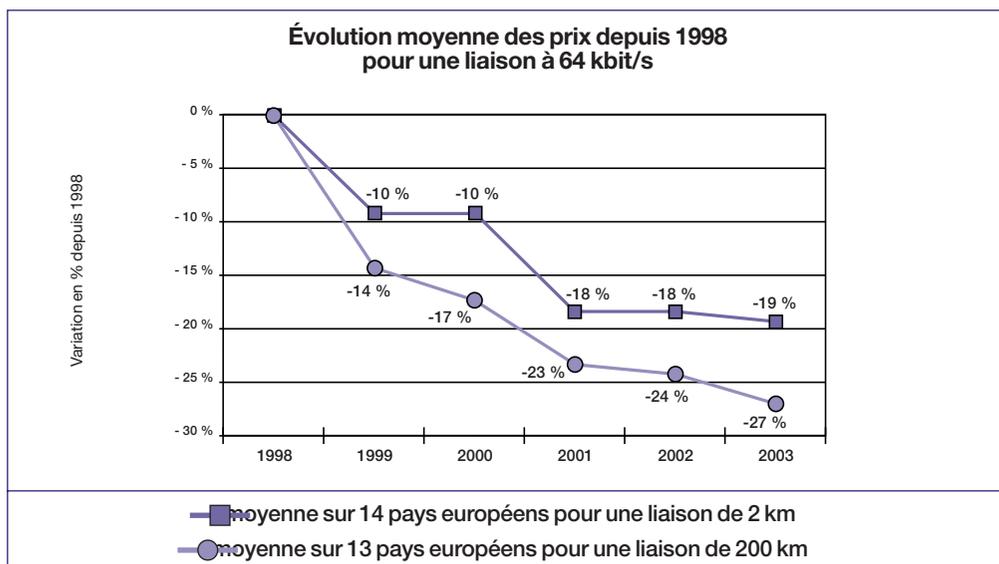


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Les prix des liaisons louées de détail de 64 kbit/s ou de 2 Mbit/s en France sont supérieurs à la moyenne des pays européens en 2003 (que ce soit pour les liaisons louées de 2 kilomètres ou celles de 200 kilomètres).

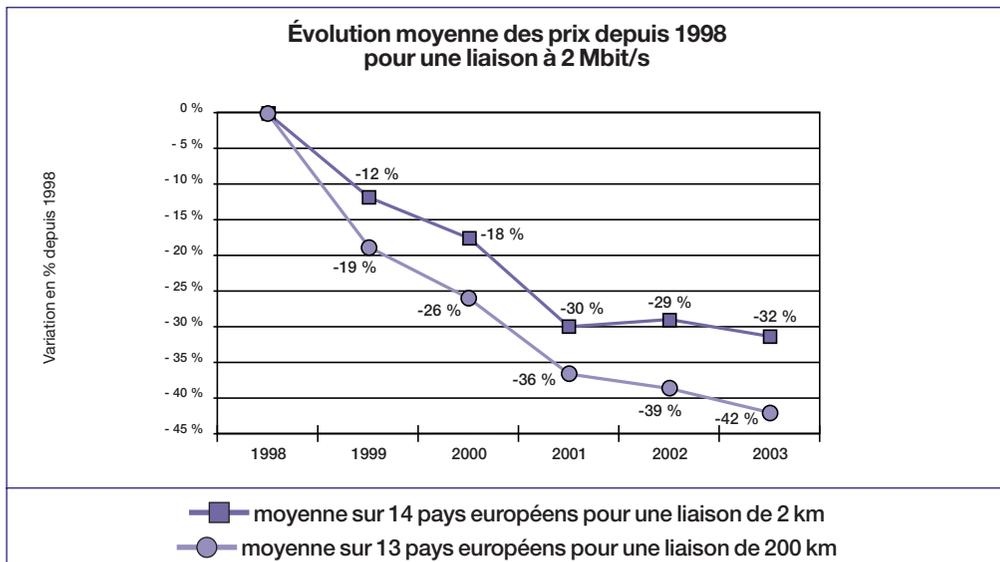
3. L'évolution moyenne des prix depuis 1998

■ des liaisons à 64 kbit/s



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

■ des liaisons à 2 Mbit/s



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

La baisse des tarifs est plus accentuée sur le segment des liaisons louées 2 Mbit/s que sur celui des 64 Kbit/s. La concurrence est en effet plus vive sur les débits supérieurs, segments du marché sur lesquels les opérateurs entrants se sont positionnés et où ils essaient de se différencier de l'offre de l'opérateur historique..

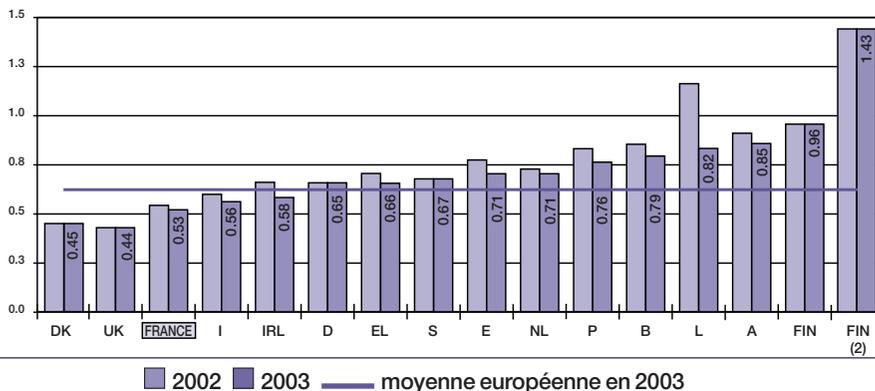
B. Le marché de l'interconnexion

1. L'interconnexion au niveau local

Le prix de l'interconnexion locale a baissé sensiblement dans l'ensemble des pays européens.

Tarifs d'interconnexion pour la terminaison d'appels sur le réseau fixe des opérateurs historiques

Niveau local - moyenne européenne : 0,62 € cents/mn



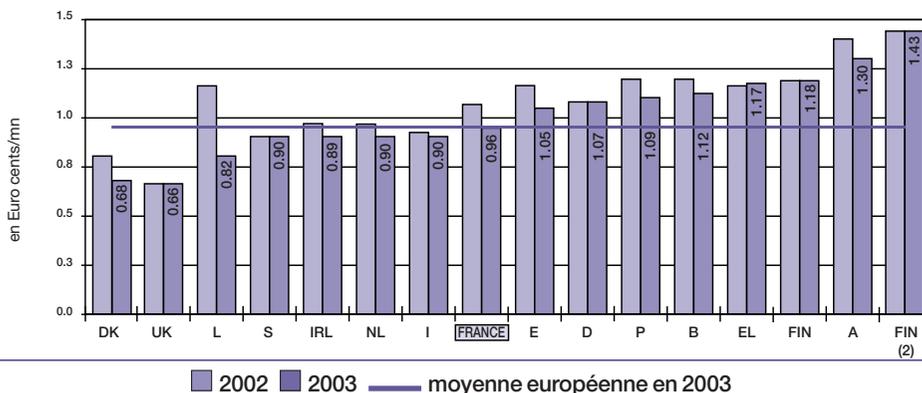
Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Note : En Finlande, il existe près de 50 opérateurs puissants : ne figurent sur le tableau que les deux principaux opérateurs, Sonera - FIN et Elisa - FIN (2)

2. Le simple transit

Tarifs d'interconnexion pour la terminaison d'appels sur le réseau fixe des opérateurs historiques

Simple transit - moyenne européenne : 0,96 € cents/mn

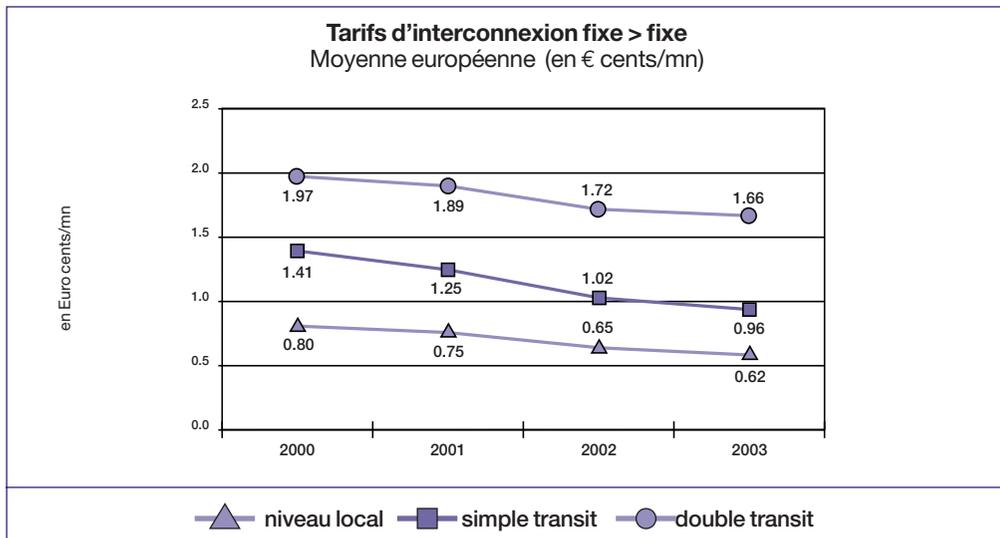


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Note : En Finlande, il existe près de 50 opérateurs puissants : ne figurent sur le tableau que les deux principaux opérateurs, Sonera - FIN et Elisa - FIN (2)

La France se situe en dessous de la moyenne européenne pondérée pour ses tarifs en interconnexion locale (intra-CA) et légèrement au-dessus pour l'interconnexion régionale (simple transit). Les pays ayant les tarifs les plus bas sont le Royaume-Uni et le Danemark.

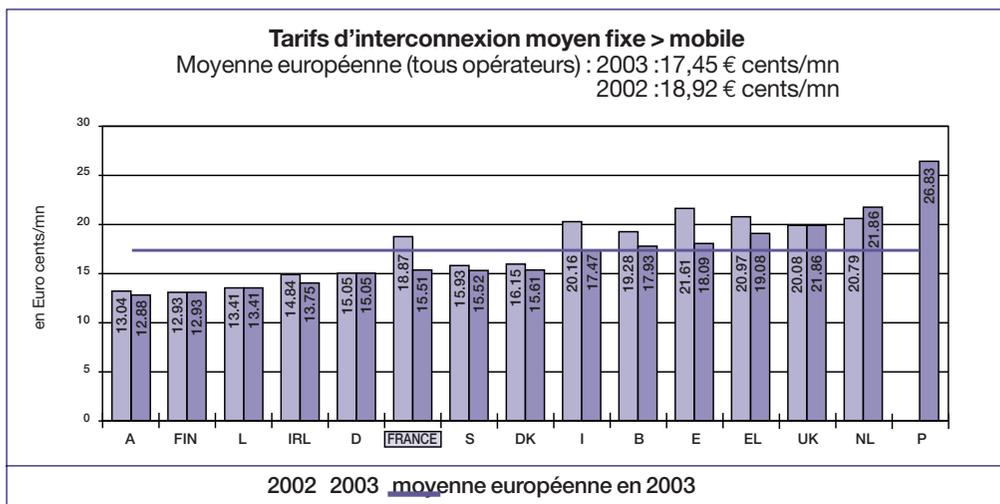
3. L'évolution européenne du tarif d'interconnexion fixe vers fixe



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Après une baisse sensible entre 2000 et 2002, les tarifs d'interconnexion ont eu tendance à se stabiliser en 2003.

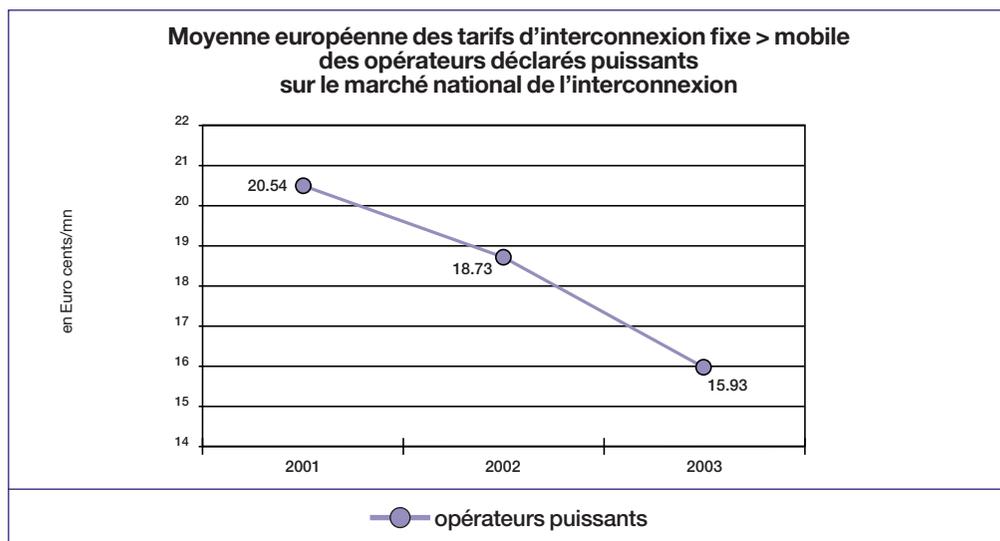
4. Les tarifs de la terminaison d'appel fixe vers mobile



Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

Les tarifs de la terminaison d'appels sur les réseaux mobiles sont moins élevés en France en 2003 que dans la moyenne des pays de l'Union européenne ; les pays qui présentent les tarifs les plus bas sont l'Autriche et la Finlande.

5. L'évolution européenne du tarif d'interconnexion fixe vers mobile

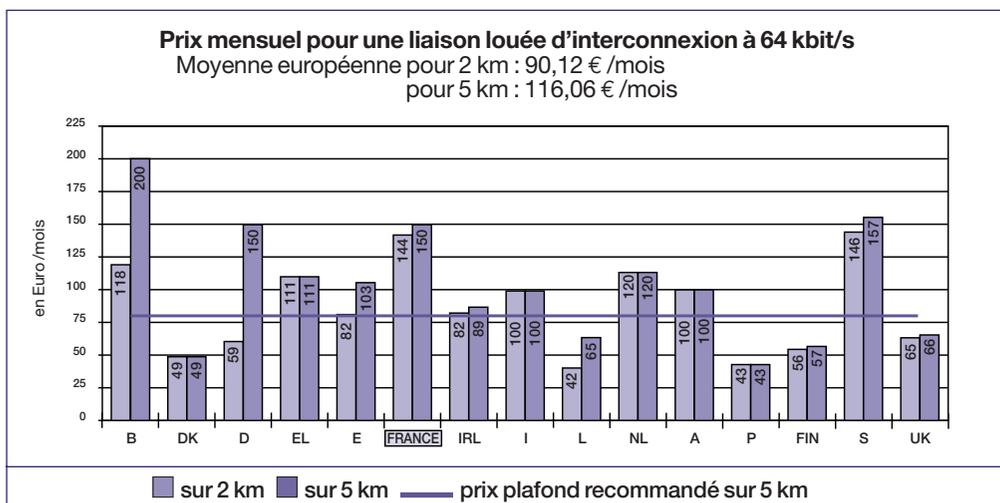


Sourc : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

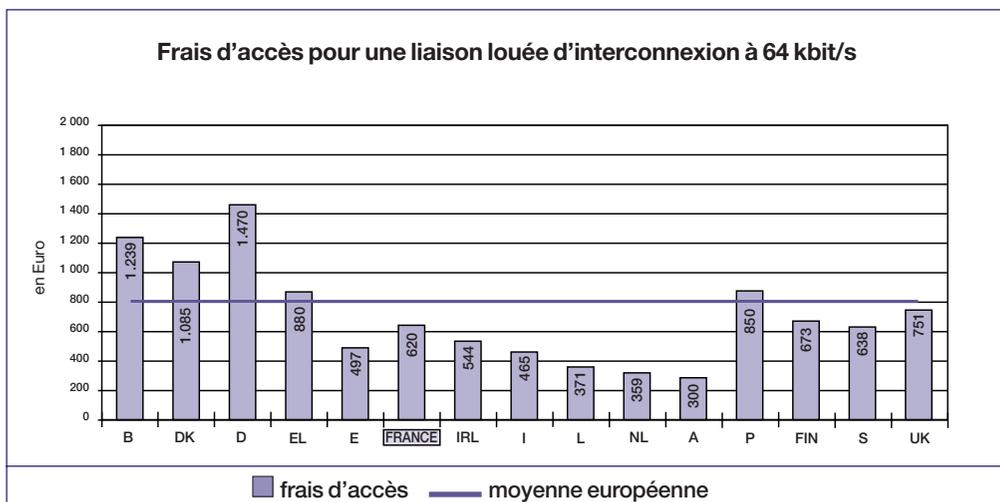
Les tarifs des opérateurs déclarés puissants sur le marché de la terminaison d'appels mobile ont eu tendance à fortement baisser au cours de la période 2001-2003. Ceux des opérateurs mobiles qui n'ont pas été déclarés puissants n'ont pas suivi ce mouvement entre 2002 et 2003, leur moyenne se situant à 18,60 centimes d'euro par minute. En effet, ils n'étaient pas assujettis aux mêmes contraintes d'orientation des tarifs vers les coûts.

6. Les tarifs des liaisons louées d'interconnexion à 64 kbits/s

■ les liaisons à 64 kbits/s

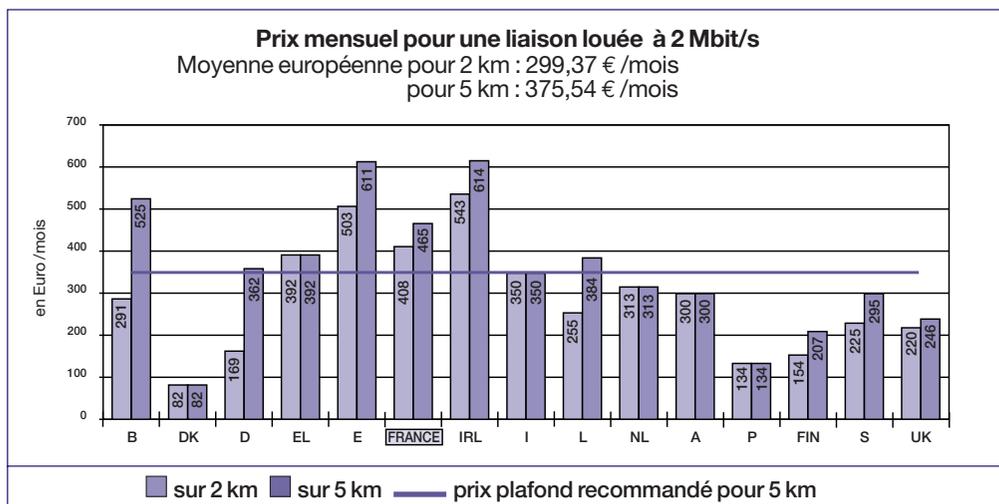


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

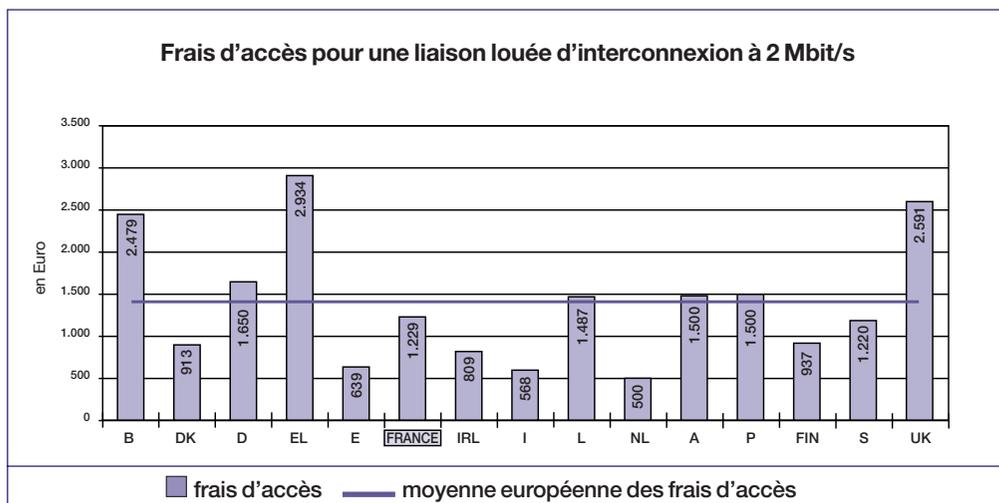


Source : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

■ les liaisons à 2Mbit/s



Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003



Sources : 9^e rapport de la Commission européenne, données août 2003

La France se situe au-dessous de la moyenne européenne pour les tarifs des frais d'accès au service des liaisons louées d'interconnexion 64 kbit/s ou 2 Mbit/s. En revanche, elle est au-dessus du plafond recommandé par la Commission européenne pour les charges variables d'abonnement.

V. LE RÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES OPÉRATEURS EUROPÉENS

Les opérateurs historiques européens ont vu leur situation financière se dégrader brutalement sur la période 2000-2002. Dans leur ensemble, ils ont été successivement touchés par le dégonflement de la bulle Internet, le réajustement sévère des marchés financiers (tous secteurs confondus), une ponction sur leur trésorerie pour le paiement des licences 3G dans certains pays, le tout sur un fond de croissance mondiale molle. Ceci a entraîné un renchérissement du coût du crédit aggravé par la crise de confiance entre les secteurs des télécommunications et financiers. En 2003, les opérateurs ont donc dû assainir leur bilan en amortissant les survaleurs, sollicitant leurs actionnaires pour une re-capitalisation dans certains cas. Ils ont tenté de dégager de nouvelles marges de manœuvre via des programmes de réductions des coûts et d'étalement des investissements. Le produit de ces programmes a été affecté à la réduction de la dette.

Le résultat de ces programmes a été clairement visible sur l'année 2003 avec la réapparition du mot "investissement" dans la communication financière des opérateurs. La communauté financière a reconnu, et salué, le succès de cette restructuration de l'industrie des télécommunications comme le montre l'inversion de l'évolution des notations boursières des opérateurs européens en 2003 (voir tableau). Cette tendance devrait s'accélérer en 2004 avec comme corollaire un abaissement du coût du crédit pour les opérateurs et une marge de manœuvre retrouvée en matière d'investissement.

Evolution de la notation boursière des principaux opérateurs de télécommunications européens

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de dégradations	4	29	30	12	8
Nombre de réévaluations	1	0	1	1	5

Source : S&P, Moody's